



Convocation de mon fils mineur

Par Rem33160

Bonjour

Mon fils âgé de 16 ans et 14 ans au moments des faits est convoqué pour une plainte déposée par son ex compagne pour viol

Je vous laisse imaginer le choc que cela représente pour nous parents

La situation n'est pas très claire car :

Mon fils l'a quitté au bout d'un an de relation car c'était très toxique

Son ex est une fille avec un lourd passé psy, tentative de suicide, scarification, attouchement du père etc?.

Elle n'a pas supporté et l'a harcelé pendant longtemps :

Création de 28 faux profils car il la bloquait systématiquement

Elle est rentrée en contact avec beaucoup d'amis à lui pour demander des nouvelles, s'excuser de lui avoir fait du mal et souhaitant reprendre contact avec lui (nous avons des messages et des vocaux)

J'ai contacté l'autre chérie qu'il a eu pendant l'année d'après, elle m'a dit que mon fils n'avait jamais été violent ni oppressant pour avoir des relations sexuelles

Mon fils nie l'avoir violé également

Je suis partagé

Évidemment j'ai envie de croire son innocence, il est scolarisé ne présente pas de problèmes particuliers

Il m'avait fait part de son inquiétude avant la plainte car il savait qu'elle voulait se venger d'après ses dires

Il a rdv d'ici 15 jours pour s'expliquer je me demande quelle peuvent être les conséquences

Évidemment si il avoue et est coupable alors il méritera sa peine

Par yapasdequoi

Bonjour,

Trouvez rapidement un avocat qui l'aidera à comprendre la situation et les conséquences à envisager et à préciser les bons arguments pour sa défense.

Par exemple dénigrer l'ex n'est pas forcément bien vu par le juge. Le fait qu'elle ait persisté à reprendre contact ne change rien à l'accusation. Une volonté de lui nuire doit être démontrée.

Par Isadore

Bonjour,

Oui, voyez d'urgence un avocat pour votre fils (sinon il lui en sera désigné un d'office). Votre fils va faire face à une procédure éprouvante, c'est toujours difficile des deux côtés.

N'hésitez pas à demander conseil à son médecin traitant si jamais vous sentez qu'il perd pied.

Par Rem33160

Merci pour vos réponses

Nous n'avons jamais eu affaire à la justice la maman et moi-même nous sommes dépités